

Information sur les RASED en janvier 2023

Quant à la situation des RASED dans le Cantal actuellement, voici les chiffres :

Circonscription	Nombres d'écoles	Nombre de Réseaux de RASED	Maître E	Maître G	Psy Scolaire
Aurillac II	39	2 : -Arpajon sur Cère /Laroquebrou - Maurs /Montsalvy	5+	1 Manque 1	2
Aurillac III	25	3 : - les Alouettes - Frères Delmas -Belbex	5	1 Manque 2	2 Manque 1
Saint Flour	25	2 : - Rased Saint-Flour - Rased Murat	6	1 Manque 1	1 et demi Manque 1 /2
Mauriac	32	1	4	1	1 et demi Manque 1/2

- **Pour les manques c'est au minimum bien sûr**

Nous constatons donc que chaque RASED n'est pas complet puisqu'il faudrait a minima 1 psy et 1 maître G par réseau.

Pour rappel en 2000 : le réseau de Belbex était constitué de 2 maîtres E, 2 Maîtres G, et 1 psy

On peut souligner tout de même une volonté de création de postes ces dernières années : pour l'ensemble du département, création de 2 postes de maitre d'aide à dominante relationnelle (maitre G) et aucune fermeture (sauf en 2010...avec la disparition du RASED Tivoli suivi d'une réorganisation des postes.

Il ne s'agit pas de crier au loup ...Tout étant relatif si nous nous comparons avec d'autres départements . Dans certains d'entre eux les RASED ne font plus partie du

paysage pédagogique des circonscriptions et les maîtres E n'ont plus que l'unique rôle de maître ressource. L'administration voudrait développer cette fonction au détriment des aides concrètes dans la classe auprès des élèves.

Exemples :

- la création du pôle ressource ASH qui, lui, est bien fourni ...
- Les psychologues scolaires qui ne font plus guère maintenant « que des bilans » et qui n'ont absolument plus le temps de faire des suivis même si l'urgence est présente et concrète pour les collègues avec des élèves en difficultés en classe au quotidien.

Les personnels RASED sont souvent reliés et DEVRAIENT travailler de concert avec les services de soins. Seulement ces services sont en pénurie de recrutement. Leurs missions deviennent impossibles et le travail réalisé réduit à néant.

Même chose avec la médecine scolaire. Depuis le départ du DR Méraud point de remplaçant et visiblement cela n'est pas près d'arriver ... En effet un médecin scolaire est un médecin qui doit faire une spécialisation récompensée par un salaire amputé de moitié (comparé à un généraliste) et par une montagne de paperasse à traiter (soit environ 60% du temps de son travail).

La situation n'est pas près de s'arranger ... et cerise sur le gâteau, il y a aussi pénurie d'infirmières scolaires parce qu'il n'y a pas de médecin pour chapoter les différentes missions de la médecine scolaire.

On nous demande d'accueillir dans nos classes des élèves EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers). Mais une inclusion de qualité qui permettrait de réels progrès pour ces enfants a un PRIX. Actuellement, les collègues n'en ont pas les moyens (formation, accompagnement de spécialistes sociaux, médicaux...). Cette inclusion imparfaite devient contre-productive voire maltraitante du côté des enseignants, des parents, des élèves, et des élèves EBEP eux-mêmes.

On ne doit pas oublier l'accueil des enfants du voyage (EFIV) et des enfants allophones. L'UPE2A, avec un quota d'heures attribué à ces élèves, a disparu et est devenu un simple dispositif « soutien linguistique itinérant » avec un saupoudrage de contenu.

Les collègues doivent faire face aussi à des élèves avec des problèmes de comportement agressif Il y a aussi des EFIV, il y a aussi des élèves allophones, des élèves qui agressent leurs camarades, leurs enseignants, les adultes de l'école.

Mais vous savez faire ? vous dira-t-on, tout enfant a le droit d'être accueilli dans l'école de son secteur, quel que soit son handicap.

Mais on se leurre, on nous leurre. On nous fait croire ... on nous passe de la pommade pour nous dire qu'on fait tout bien et que ce n'est pas grave si on n'y arrive pas.

Tout cela parce qu'il n'y a plus de places en ITEP,

parce qu'il n'y a plus de places en ULIS,

parce qu'il n'y a plus de places à l'IESHA ...

parce que la MDPH déborde

et parce qu'il n'y a pas assez d'AESH ...

Ou encore :

parce que c'est trop tard pour cette année ;

parce qu'il faut avoir tout ficeler pour Mars ... pourquoi pas Avril ou mai ? ... l'année n'est pourtant pas terminée en Mars que je sache ?

Tout cela parce qu'il ne faut pas que l'école coûte trop cher, parce qu'il y a de l'argent à mettre ailleurs ...peut-être parce que simplement, il n'y a plus d'argent mis à disposition pour cela !!!!!

Plus d'argent c'est le cas aussi pour nos collègues itinérants de la difficulté ainsi que les conseillers pédagogiques qui touchent leurs frais de déplacement avec 8 mois de retard, quand ils les touchent !!! Et à qui, on ose même demander de prendre les transports en commun entre les communes limitrophes faute de défraiement !!

C'est malheureusement la règle, certes injuste mais incontournable, nous pouvons seulement la dénoncer.

En effet l'emploi du temps du collègue serait donc dicté par les horaires de bus existants !!

Aberrant !

Pour info :

Notion de commune et remboursement

Plusieurs cas de figure :

- 2 communes limitrophes reliées par des transports publics de voyageurs (train et bus) : pas de frais de déplacement ;
- 2 communes limitrophes non reliées par des transports : frais de déplacement sur la base des indemnités kilométriques ;
- 2 communes non limitrophes reliées par des transports : frais de déplacement remboursés sur la base du tarif de transport public de voyageurs ;
- 2 communes non limitrophes et non reliées par des transports : frais de déplacement sur la base des indemnités kilométriques.

Aussi, nous dénonçons la complexité de l'application CHORUD DT. Elle est très compliquée d'utilisation. Elle décourage très souvent les collègues dans leurs démarches ... Certains même y renoncent ...

s'il vous plait, pas de cadeaux à l'administration !!

Pour de l'aide n'hésitez pas à nous contacter !!

Quant à un moyen d'action pour dénoncer cela.

L'opération « RASED MORT » se prépare pour en ce début de période 4...

Qu'en dire ?

Oui bien sûr il est inacceptable de travailler bénévolement voire même de payer pour travailler (étant donné le prix de l'essence !!!! entre autres !).

Mais qui va être réellement pénalisé dans l'affaire ???

- Sûrement pas l'administration qui joue sur notre conscience professionnelle en permanence.
- Mais les élèves qui ont besoin d'aide et les collègues des territoires déjà abandonnés des RASED car trop éloignés du lieu de son rattachement !!!
- Certains collègues qui parfois ne voient jamais pointer le bout du nez d'un membre du RASED et qui sont seuls à se démener dans leur classe avec les diverses difficultés de chacun.

Quelle solution vous direz nous ??

- Multiplier le nombre de maître E afin que les distances que réalisent certains soient réduites.
- Réorganiser certains postes de maîtres E.
- Prioriser les interventions.
- Multiplier les fiches RSST pour crier notre malaise, demander de l'aide concrète, crier notre abandon de l'administration, et reconnaître notre impuissance !!

L'administration ne fait plus la part de son travail dans la mise en place effective de l'école inclusive.

Monsieur de ministre, monsieur le recteur, madame la DASEN , mesdames, monsieur les inspecteurs donnez-nous les moyens de faire réellement notre métier !!!!